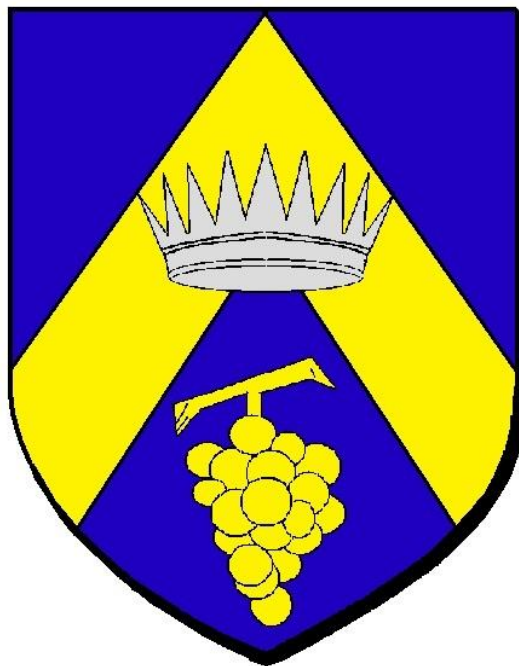


Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

(DICRIM)



Commune de PULIGNY-MONTRACHET

Document à conserver

Édition 2026

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Mairie de PULIGNY-MONTRACHET

2 Place du Pasquier de la Fontaine 21190 PULIGNY-MONTRACHET

Tél : 03.80.21.31.37

Mail : mairie.puligny-montrachet@wanadoo.

L'accueil du Secrétariat de Mairie est ouvert :

Lundi et Jeudi 16h00-19h00

Mardi 12h30-15h30

Mercredi 10h00-12h30

Site internet : <https://www.mairie-puligny-montrachet.fr/>

- Le portail du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires : <https://www.ecologie.gouv.fr>
- La préfecture : ☎ : 03.80.44.64.00 <http://www.cote-dor.gouv.fr>
- Connaitre les risques près de chez moi : <https://www.georisques.gouv.fr>
-

Risques majeurs recensés à Puligny-Montrachet

D'après les données officielles du Ministère de la Transition Écologique, la commune fait face à **6 risques naturels et technologiques principaux** :

- **Inondation par ruissellement** : En milieu rural, de fortes pluies peuvent saturer les sols et générer des coulées de boue traversant le village ou le vignoble.
- **Mouvements de terrain** : Risque lié à l'érosion, des glissements ou des chutes de blocs sur la côte viticole.
- **Retrait-gonflement des argiles (RGA)** : Les variations d'humidité du sol peuvent fragiliser et fissurer les fondations des bâtiments.
- **Risque sismique** : Classé en zone de sismicité très faible (Zone 1) ou faible (Zone 2) comme la majeure partie de la Côte-d'Or.

Soit :

Risques naturels (5)

1. **Inondation** : Risque lié aux crues potentielles ou aux débordements locaux.
2. **Inondation par ruissellement et coulée de boue** : Risque lié à l'incapacité des sols à absorber des pluies torrentielles, ce qui peut impacter le village ou les vignes de la côte.
3. **Mouvements de terrain** : Risques d'éboulements, de chutes de pierres ou de glissements le long de la côte viticole.
4. **Retrait-gonflement des argiles (RGA)** : Phénomène lié aux périodes de sécheresse suivies de fortes pluies, provoquant des mouvements de sol pouvant fissurer les habitations.
5. **Séisme** : Le village se situe dans une zone de sismicité faible (Zone 2), le risque est présent mais modéré.

Risque technologique / anthropique (1)

6. **Transport de marchandises dangereuses (TMD)** : Lié à la circulation de matières à risque sur les axes routiers ou ferroviaires à proximité de la commune.